L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

MERCREDI 29 OCTOBRE 1884.

SPECTACLES, BALS, &c.

GRAND OPERA HOUSE.

D. BIDWELL..........Directeur

DIMANCHE, 2 NOVEMBRE 1884.

L'éminent Tragédien,

FREDERICK WARD,

dans un spectacle majestueux de reprise de tous les puissants et nobles ouvrages émanés du cerveau des plus grands auteurs du monde

—Le Répertoire—

Dimanche—Richard III.
Lundi—Virginius.
Mardi—Richelieu.
Mercredi—Damon et Pythias.
Jeudi en Matinée—Ingomar, the Barbarian.
Jeudi—Brutus, or the Fall of Tarquin, avec la comédie de Shakespeare, Katharine and Petruchio, en plus.
Vendredi—Othello. M. Warde comme Iago.
Samedi—Grande Matinée—Richelieu.
Samedi Soir—Richard III.

Le contrôle s'ouvre JEUDI, 30 oct., pour les séries.

DIMANCHE, 9 Nov.—Mlle Annie Berlein dans le chef-d'œuvre de Geo. Hoey, Under the Upas. 28oct—

Restaurants.

Restaurant français et Salon d'huîtres de Jules.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à ses nombreux amis et au public en général qu'il a ouvert un Restaurant et un Salon d'huîtres au No 169 RUE DES REMPARTS, près du marché Poydras, où l'on trouvera tout ce qu'il y a de meilleur provenant du marché ou du lac. Vins et liqueurs de choix.

JULES MANAUD, Propriétaire.

11 oct—3m,M,J,D

M. P. FORGET a l'honneur d'annoncer à ses amis ainsi qu'au public en général, qu'il a fait l'ouverture de son restaurant 40 rue Dauphine où ils trouveront comme par le passé ce que le marché offre de mieux. Chambres garnies pour voyageurs avec pension par jour, à la semaine ou au mois à des prix modérés. Repas à toute heure. 2oct—1m

RESTAURANT PIZZINI,

183 RUE DU CANAL,

(Presque vis-à-vis du Grand Opéra House.)

NOUVELLE-ORLEANS.

La cuisine est confiée aux soins du célèbre maître-queux JULES SABRIER.

MATHIEU & P. PIZZINI,

PROPRIETAIRES.

Téléphone dans la maison

21 oct—1an

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLEANS

BUREAUX 195 RUE GRAVIER.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M. Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er octobre 1884.

Auguste Jean Louis	Jovinet Jeanne
Abadie Jean	Labory Jeanne Marie
Abadie Jean Dominique	Lamolie Marie (épouse Bardon)
Abrial Jean Marie	Ludwig Jacques
Blondel Joseph	Larrieu-Labordenave Jean
Blot Arthur	Longaud
Beslay ex maréchal des logis chef	Montagu François
Baron Jean	Monnier Lazare
Boyron Jean Pierre	Mounès André
Bineau M. et Mme	Martin Jean
Brogoni Antoine	Meyer Jean Nicolas
Canat de Chavry Louis	Mourlan François
Carrière & sons Seixas syndic	Nassant Jean Baptiste
Charvet Joseph	Prat dit Gaston Marigny
Chechin Charles	Pétrel Joseph
Courtiade Jacques	Péna Frank
Capdevielle Charles	Prudhomme Louis et André
Conoy Alexandre	Petitpas comte de Anglade
Claverile Jean Marie	Paoli J D N E
Dupuy Mme Vve	Piffet Jean Baptiste
Despax Jean Marie	Rhétoré Clovis
Daset Dominique Albert Marcel	Riquet Mlle Léonie
Duclos François de Miélan	Rousseau Victor
Delavallade Benjamin	Raisin Mme Louis
Dufort Henri	Riquet Eugène et
Escudé Gabriel	Riquet Eugénie
Faure Silvestre Casimir	Roger Charles
Gauthier Emile	Saint-Upery Bernard
Godin Mme	Schwartz et Madeleine Rapp
Gautroy Vve née de la Motte	Saillant Ephéline
Goublanc Pierre	Ternaud Baptiste
Guérin Michel Jean et Marguerite	Vignes Jeanne Vve Ladoux
Guérin Toussaint	Vogelsait Marguerite
Guérin Michel	Willems Edouard et
Guinot M	Mme Jeanne Camille Crommen.
Hourné Firmin	

La Nlle-Orléans, le 1er octobre 1884.

Le Consul Général chargé du Consulat,

Vicomte PAUL D'ABZAC.

Marais Street Steam Brewery

H. F. STURCKEN,

80, 82, 84 et 86 RUE MARAIS,

Médaille d'Or. Paris 1878 — Diplome d'honneur Amsterdam 1883

BASILE BARES.

No 84 - - Rue Royale - - No 84

SEUL AGENT.

VENANT d'être reçu un assortiment des célèbres Pianos de Gaveau, de Paris, avec le nouveau système Equilibré. Breveté pour la tenue de l'accord, la partie la plus essentielle dans le Piano. Les mécaniques de ces instruments sont à doubles répétitions. Ces pianos ont été fabriqués expressément pour notre climat et sont pleinement garantis. J'offre ces Pianos à un prix excessivement réduit.

Accords et réparations de Pianos et Orgues à des conditions très avantageuses.

18nov—

LA CREOLINE,

—OU—

La liqueur Malakoff des dames et des familles.

ALPHONSE WALZ,

24 et 26 rue Conti,

18mars— Seul propriétaire et fabricant

Fabrique de corniches Crescent City.

(Crescent City Cornice Works.)

BACKUS & BRISBIN,

Corniches et dessus de fenêtre en fer galvanisé Chassis pour toiture, brevet de Hayes, sky-light. 247 à 251 rue Magasine.

19 sept— NLLE-ORLEANS.

W. G. COYLE & CO.

CHARBON - - - - COKE

CHARBON PITTSBURG, ANTHRACITE ET CANNEL.

CHARBON DE CONNELSVILLE.

Les planteurs, fonderies, steamers, familles et les personnes en général qui emploient du charbon ou du coke pour des machines à vapeur, trouveront à s'approvisionner promptement en s'adressant au

Bureau, 47 Carondelet, coin Union.

7oct—3m

Mme BONOMO, sage-femme, et médecin pour dames, 140 St-Louis et 101 Bourgogne, se recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage-femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, dentition difficile chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les plaies aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec un bon traitement et à des prix en rapport avec le temps. Visible à toute heure. Exerçant sa profession depuis 25 ans, elle se recommande au public. 16 déc—1

Christian Woman's Exchange.

Salles 41 et 43 rue Bourbon.

LE Conseil de Direction de cet "Exchange" devant exposer des travaux de femme à l'Exposition Universelle de l'Industrie qui doit s'ouvrir à la Nlle-Orléans en décembre 1884, sollicite la coopération des femmes de tous les pays. Il serait important que l'on se mit immédiatement à l'œuvre.

Le Comité de l'Exposition de "l'Exchange" fera toutes les démarches nécessaires auprès de la Direction de l'Exposition, et le secrétaire de l'Association fournira les renseignements dont on pourra avoir besoin.

L'exhibition des articles envoyés aura lieu aux risques des personnes qui exposeront.

L'administration adoptera des règlements en vertu desquels des doubles des articles exhibés pourront être vendus et livrés immédiatement et d'autres articles livrés à la clôture de l'Exposition.

M. E. AUZE, Secrétaire.

12aout—

Lisez! Démocrates! Lisez!

Cinq mois pour Deux Piastres seulement.

The National Daily Democrat,

Washington, D. C.

GRAND journal démocratique quotidien composé de 28 colonnes renfermant toutes les nouvelles de Washington, aussi nouvelles locales politiques, générales et étrangères, expédié par tout à partir de ce jour jusqu'au 30 Novembre au prix de Deux piastres seulement. Nous désirons que le National Democrat soit entre les mains de tout membre de notre parti et dans ce but nous avons réduit le prix de l'abonnement à ce que coûte seulement le papier blanc. Un abonnement gratuit à quiconque nous procurera trois abonnés. 20 juil—6m

Agence d'Emigration Française

LE SOUSSIGNÉ a ouvert à St-Paul, Minnesota, une agence d'émigration française. Il sollicite les ordres de MM. les planteurs de la Louisiane qui auraient besoin d'ouvriers ou de fermiers. Ceux qui auraient des terres à vendre ou à céder à quelque condition que ce soit, sont priés de s'adresser à lui, en lui envoyant les renseignements nécessaires.

F. C. BOUCHER, Directeur, 104 E. Third street, Presley Block St-Paul, Minn.

Spectacles, Bals, &c

ACADEMIE DE MUSIQUE DE BIDWELL.

UNE SEMAINE SEULEMENT. Commençant Dimanche, 26 Octobre, De Renommée Universelle,

Thacher, Primrose & West's Consolidated Minstrels.

Sous la direction de M. Geo. T. Clapham. Le choix unanime du peuple. Nommé par acclamation.

Dimanche, 2 novembre—McSTAYER'S COMEDY COMPANY, in "WE-US & CO." 25 oct—

THEATRE ST-CHARLES DE BIDWELL.

UNE SEMAINE SEULEMENT. Commençant Dimanche, 26 Octobre. MATINÉES, MARDI ET SAMEDI. Engagement de

M. FRANK MAYO.

Avec le concours de Mlle Rachel McCarley

Et une forte troupe d'acteurs "Stars" sous la direction de M. Sheridan Corbyn, reproduisant admirablement le dernier et plus grand succès de Mayo:

NORDECK.

Tiré du roman de Werner "Vineta" par Frank Mayo et John G. Wilson.

Samedi soir 1er novembre—Positivement la seule représentation du drame de Mayo DAVY CROCKETT.

Dimanche soir 2 novembre—Le spectacle dramatique THE PAVEMENTS OF PARIS. 25oct—

NOUVEAU PAVILLON EN FER DE FABANTA,

Au coin des rues Bourbon et Orléans.

La plus grande salle de spectacle qui existe.

OUVERTURE PROCHAINE.

Pièce de début:

MAZEPPA,

Avec la célèbre écuyère Mlle ZOE LAYTON, et sa magnifique jument arabe GIPSEY.

Nouvelle troupe dramatique—Superbes décors nouveaux—Costumes élégants Musique et Chœurs—Troupe de ballet au complet et 50 comparses.

N'OUBLIEZ PAS CECI,

que le prix d'entrée reste le même qu'autrefois. Entrée 10 cts. Sièges réservés, 25 cts.

On demande des comparses, hommes et femmes, pour le ballet. S'adresser au nouveau Pavillon à M. W. M. Paul, directeur de la scène, de 10 h. à midi. 23oct—

Publié tout récemment.

Les lois du divorce en Louisiane,

—PAR—

JOSEPH MAILLE,

Avocat du Barreau Néo-Orléanais.

Cet ouvrage, d'une utilité incontestable et d'un intérêt général se recommande de lui même au public. Toute personne instruite voudra en enrichir sa bibliothèque. A part une compilation complète des lois louisianaises, l'auteur présente au lecteur, sous une forme des plus attrayante, un précis historique des lois du Divorce dans tout le monde civilisé; un aperçu des lois qui régissent cette question dans tous les Etats de l'Union Américaine et une analyse méthodique et savante de son sujet. Ce livre renferme en outre les différentes Procédures, les modes de Plaidoirie, l'Evidence en question de divorce, etc., etc.

En vente chez

F. F. HANSELL, libraire,

30.......Rue du Camp.........30

5 oct—1m Nouvelle-Orléans, Lne.

Genres Nouveaux.

MOQUETTES, VELOURS, BRUXELLES

Avec ou sans bordure.

TAPISSERIE DE BRUXELLES,

70 cents la yarde.

Rideaux de Dentelle, Stores Rideaux Madras et Dentelle, Toiles Cirées, Linoleum, Corticine.

A. Brousseau's Son,

23 et 25 rue de Chartres.

21 sept—

ELKIN & CIE.,

100....RUE DU CANAL....100

Appellent l'attention du public sur leur vaste stock de

NATTES DE CHINE

nouvellement importées, d'une finesse extraordinaire et sans coutures.

Aussi sur un nouveau stock de

Toiles cirées, Stores, Rideaux, etc

TAPIS!

De toutes qualités à prix réduits.

31 avril—

LEON QUEYROUZE,

"GROCER" EN GROS,

—Importateur de—

VINS ET DE LIQUEURS

—Et marchand de—

Produits des Campagnes et de l'Ouest

37 RUE DECATUR,

mars—1an Nlle-Orléans.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

TRENTIEME ETAT ANNUEL.

LA Compagnie publie l'état suivant conformément aux dispositions de sa Charte:

Primes reçues durant l'année expirant le 31 mai 1884, y compris les primes non-échues de l'année précédente.

Sur les risques d'incendie	$255,251 36
Sur les risques maritimes	17,931 68
Sur les risques de rivières	20,305 94
Primes totales	$293,488 98
Moins les primes non échues	71,240 00
Primes nettes échues le 31 mai, 1884	$222,248
Pertes payées—	
Sur les risques d'incendie	$105,667 03
Sur les risques maritimes	6,553 87
Sur les risques de rivières	6,104 92
axes et dépenses, moins l'intérêt	15,843 99
Réassurances et primes remboursées	21,127 18—$155, 6 9
Profits	$66,941 99

La Compagnie a l'actif suivant:

Immeubles	$247,045 88
Papiers de ville	2,000 00
Actions de Banques et de Chemins de fer	63,914 79
Billets garantis par hypothèques et nantissements	162,590 32
Billets à recevoir	69,964 67
Primes en collection	21,926 85
Actions de la Compagnie des Water Works de la N. O.	7,439 50
Actions du Valette Dry Dock	11,362 50
Bons Consolidés de la Louisiane	15,626 25
Comptant	46,280 58
	$648,151 34

La Compagnie a payé les 10 pour cent d'intérêt habituel à ses actionnaires pour l'année expirant le 31 mai 1884.

L'exposé ci-dessus est une juste, vraie et recte copie des livres de la Compagnie.

G. W. NOTT, Secrétaire. PAUL FOURCHY, Président

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Fait sous serment pardevant moi, le 16e jour de juin 1884.

JAMES FAHEY, Notaire

DIRECTEURS:

P. MASPERO,	J. J. FERNANDEZ
PAUL FOURCHY,	JOS A. SHAKSPEARE
D. FATJO,	JNO B. LALLANDE,
M. W. SMITH,	D. A. CHAFFRAIX,
CHAS LAFITTE,	B. W. TAYLOR.

17 juin

Dr. J. B. Perez

Médecin et Chirurgien,

D'une expérience de 25 années dans le traitement et la guérison de tous les maux des ORGANES GENITO-URINAIRES et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE, causé par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVEE, traitées sans l'usage du mercure, ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités de l'organisme guéries promptement. Le Female Regulating Elixir du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau.

No 6 rue South Rampart.

mars—84—1a

GEORGES SOULIE

SCULPTEUR-DECORATEUR,

Fournisseur des Sociétés Mystiques de la N. O.

OFFRE ses services à tous les exposants qui désireraient des Attributs, Emblèmes, Statues, Animaux, Ecussons, Armoiries, etc., etc., soit en papier maché (carton-pierre) plâtre.

Atelier, rue Colisée, entre Valmont et Léontine. Office, Exchange Alley, No 38, de 9 heures. 4mars—1an

PETITES ANNONCES.

A LOUER.

A louer, la grocerie et résidence encoignure St Philippe et Rempart, en totalité ou en partie. Aussi les deux résidences attenantes, en ce moment en réparations.

S'adresser à LAURENT LACASSAGNE, No 97 rue Decatur. 12oct—au31 3f p re

A louer—Résidence, rue de l'Esplanade.—Un cottage élevé, très confortable, avec vestibule au centre, appareils à gaz, etc., le tout au grand complet. S'adresser à HOEY & O'CONNOR, 17 rue Carondelet. 26 oct—6 f.

A louer—La résidence No 313 rue Esplanade. S'adresser No 321 rue Esplanade. 19 oct—au 1 nov inclu.

A louer—Dans une famille privée plusieurs bonnes chambres garnies. S'adresser au No 270 rue Royale, entre Hôpital et Ursulines. 22 oct—8f.

A VENDRE.

A vendre—Une maison de résidence en bois à deux étages, renfermant six chambres, avec salle à manger, dépendances, etc. Le terrain mesure 35 pieds de face sur 210 de profondeur. Il y a un jardin avec plantes, arbustes etc. Pour plus amples renseignements et les conditions, s'adresser sur les lieux, No 286 Chemin du Bayou, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, le dimanche excepté.

25 sept—1m DimMercVend

A vendre—Pour cause de départ, une grocerie bien achalandée et faisant de bonnes affaires. Pour plus d'informations, s'adresser encoignure Marais et Bayou Road. 26oct—6f

A vendre—Résidence, rue de l'Esplanade.—Un cottage élevé, très confortable, avec vestibule au centre, vaste terrain, etc. S'adresser à HOEY & O'CONNOR, 17 rue Carondelet. 26 oct—6 f.

A vendre—Une confiserie et tout ce qu'elle renferme, avec accessoires, comprenant deux comptoirs en marbre, vins et liqueurs, ustensiles de cuisine, etc., le tout en parfait état. S'adresser à Mme F. Lefoul, coin Toulouse et Bourbon. 17oct—2 sem.

A vendre, à bon marché, un lot de vieux journaux, bons pour envelopper des marchandises. S'adresser au bureau de l'Abeille. 29 avril

INSTITUTIONS.

Classe d'espagnol.

MLLE B. de MIRANDA ouvrira une classe d'espagnol à l'Institution Curto, coin St Philippe et Prieur, le premier LUNDI de novembre, de 5 à 6 heures du soir. Prix par élève, 50 cts par semaine, pour trois leçons par semaine,—le Lundi, le Mercredi et le Vendredi.

Les personnes—dames et demoiselles,—qui voudront faire partie de la classe sont priées de s'adresser à Mme Curto, coin St. Philippe et Prieur, ou chez Mlle de Miranda, No 514 rue Magasine. 17 oct—1 mois

PENSIONNAT

SOUS LA DIRECTION DES

DAMES URSULINES

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS.

OUVERTURE des classes MERCREDI, 1er octobre 1884. Réduction de Prix.

Pension et Enseignement $18 par mois, payable d'avance par mois ou par trimestre.

Pour plus amples informations, s'adresser au Couvent même, ou à la branche coin des rues Remparts et Esplanade, ou à MM Lafitte & Dufilho. 19 St-Louis. 2oct—1m

INSTITUT MARKEY & PICARD,

Au coin des rues Esplanade et Rocheblave, Nlle-Orléans.

PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR JEUNES FILLES.

Les cours réguliers recommenceront LUNDI, 1er septembre.

Pour plus amples informations ou prospectus, s'adresser à l'Institut. 28 août—3m Mar,J,D.

INSTITUTION CURTO.

Pensionnat et Externat,

Coin St Philippe et Prieur.

LES cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.

Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Curto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offerts aux élèves sans prix extra.

Un cours d'Espagnol et d'Allemand appris à l'institut. 17 aout—

Leçons d'Espagnol.

Mlle. B. de MIRANDA continuera à donner des leçons d'Espagnol à domicile, ou chez elle, No 514, rue Magasine, près Felicity.

26mars—

Avis d'Election

BUREAU DU SHERIF CIVIL, Paroisse d'Orléans, Nouvelle-Orléans, 3 octobre 1884.

EN VERTU D'UNE PROCLAMATION émise par Son Excellence, Samuel Douglas McEnery, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane en date du 11 août 1884 ordonnant qu'une élection ait lieu

Mardi le 4me jour de Novembre 1884

(le deuxième mardi après le premier lundi du dit mois), de 7 heures du matin à 6 heures de l'après-midi dans le but suivant, savoir:

1. D'élire au scrutin général huit électeurs du Président et du Vice-Président des Etats-Unis, dont deux représentant l'Etat en général, et six les différents districts électoraux de l'Etat;

2. D'élire des Représentants pour représenter l'Etat de la Louisiane au Quarante-Neuvième Congrès des Etats-Unis, lesquels doivent être élus par les suffrages des électeurs des différents districts congressionnels, pour une durée de deux années, à dater du 4me jour de mars 1885;

Avis est par le présent donné qu'une élection aura lieu, conformément à la loi No 58 de la Session Extraordinaire de 1877 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane,

Mardi, le 4e jour de Novembre 1884,

(le mardi suivant le premier lundi du dit mois) de 7 heures du matin à 6 heures de l'après midi dans toute la ville de la Nouvelle-Orléans et la paroisse d'Orléans, à tels bureaux d'élection que désignera le gouvernement municipal de la Nouvelle-Orléans, dans le but de voter pour les officiers suivants, et pour ainsi que l'ordonne la proclamation ci-dessus mentionnée, savoir:

1° Huit Electeurs du Président et du Vice-Président des Etats-Unis, dont deux représentant l'Etat en général et six les différents districts électoraux de l'Etat.

2° Deux représentants au Congrès pour représenter l'Etat de la Louisiane au quarante-neuvième Congrès des Etats Unis, lesquels seront élus par les électeurs qualifiés des deux districts congressionnels suivants (dont tout partie la ville de la Nlle-Orléans et la paroisse d'Orléans), pour le terme de deux ans, à dater du quatrième jour de mars 1885, savoir:

Un représentant du premier district congressionnel, composé des troisième, quatrième, cinquième, sixième, septième, huitième, neuvième et quinzième wards de la ville de la Nlle-Orléans, (ainsi que des paroisses Plaquemines et St-Bernard.)

Un représentant du deuxième district congressionnel, composé des premier, deuxième, dixième, onzième, douzième, treizième, quatorzième, seizième et dix-septième wards de la ville de la Nlle Orléans, (ainsi que des paroisses Jefferson, St. Charles, St. Jean Baptiste et St. Jacques.)

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

4 oct—au 4 nov.

Compagnie d'Assurances du Croissant.

(CRESCENT INSURANCE)

67 et 69, rue du Camp,

NOUVELLE-ORLEANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849—Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.

CAPITAL EN ARGENT...$600,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéances fixées de gré à gré, remises contre des risques d'incendie

W. R. LYMAN..........Président
CHAS. H. DOLSEN..........Vice-Président
CHAS. E. RICE..........Secrétaire.

Directeurs:

Samuel H. Kennedy.	Paul E. Mortime
Victor Meyer,	Joseph Bowling
W. B. Conger,	S. Hernsheim
George W. Sentell,	Edward Nalle
Alf. Moulton,	J. J. Reiss,
Charles Newman,	Louis Prados,
U. Marinoni,	Harry L. Flash
Lucien Deléry,	A. H. Siward,
Charles H. Dolsen,	Sigmund Katz,
Reuben G. Bush	N. D. Wallace,
John Calder,	B. F. W. Bachman,
S. C. Coulon,	Wm Garig,
W. A. Phelps,	John D. Fisher
M. Gillis,	A. Rosenfeld,
Wm R. Lyman,	C. K. David.

Voir nos agents dans la Louisiane, Texas, le Mississippi et l'Arkansas

15 juil 1 an, v et e

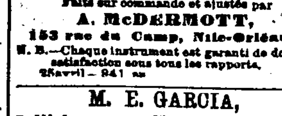

Bandages Herniaires, Bretelles, Suspensoirs pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc.

Faits sur commande et ajustés par

A. McDERMOTT,

153 rue du Camp, Nlle-Orléans.

N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports.

25avril—84—1an

M. E. GARCIA,

Solliciteur pour MM. ANDERSON & DABBS, marchands de charbon.

REÇOIT des ordres pour l'excellent charbon de Montebello et d'Helena, le premier égal au Cannel anglais. Il livre immédiatement, ou à l'époque qu'on lui indiquera, au prix actuel du marché. Il se recommande à ses amis et au public.

Laisser les ordres au bureau de M. J. M. Vilavaso, "K", Gallier Court, ou à la pharmacie P. Barthe, coin Ursulines et Dauphine.

26 août—

FUSILS DE CHASSE.

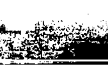

MM. J. Saget & Fils, 198 Chartres, viennent de recevoir de jolis et élégants modèles de fusils pour chasseurs de profession et autres. Depuis 36 ans qu'ils habitent la Louisiane, ils n'ont pas encore eu un aussi bel assortiment à offrir à leurs clients. Ils ont choisi ces armes avec tout le soin possible dans leur recent voyage en Europe. M. A. Francotte, célèbre fabricant, leur a accordé un droit exclusif pour un modèle particulier à eux à la condition qu'ils ne fabriquent d'armes de ce modèle que pour leur maison. Les prix varient selon la qualité.

12 oct—1m—mar. jeu. dim.

L.S.L.

QUE TOUT —LE— MONDE SACHE

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN.

MAGNIFIQUE OCCASION —DE—

Faire Fortune!

Le Grand Tirage Mensuel

A $5 00

CLASSE —DE— LA COMPAGNIE DE

LOTERIE

DE L'ETAT DE LA LOUISIANE

Aura lieu à la

Nlle-Orléans,

MARDI, 11 NOVEMBRE 1884.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD, DE LA LOUISIANE, ET DU GEN JUBAL A. EARLY, DE LA VIRGINIE

GROS LOT $75.000

1,967 Lots, montant en tout à $265,500.

Le tirage commencera positivement A ONZE HEURES A. M., A L'ACADEMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $5 le Billet.

LISTE DES LOTS:

1	Lot de	$75,000, soit	$75,000
1	Lot de	25,000,	25,000
1	Lot de	10,000,	10,000
2	Lots de	6,000,	12,000
5	Lots de	2,000,	10,000
10	Lots de	1,000,	10,000
20	Lots de	500,	10,000
100	Lots de	200,	20,000
300	Lots de	100,	30,000
500	Lots de	50,	25,000
1,000	Lots de	25,	25,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit	6,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit	4,500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	2,250

1,967 Lots se montant à...........$265,500

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

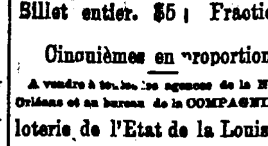

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à tous les agences de la Nouvelle Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, change de New York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.

(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus)

Adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser les lettres enregistrées et faire mandats sur la poste (money orders) payables à

New-Orleans National Bank

New Orleans, La.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

D. R. Carroll vs. Geo. W. Cary.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 3776.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans la susdite affaire, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, 29 octobre 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une croix en diamant de valeur qui peut être vue au bureau du shérif.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

18 oct—18,25,29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Edward Miller vs. Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,466.—En vertu d'un ordre de vente en date du 8 octobre 1884, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 15 novembre 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges qui y appartiennent, situé dans le Septième District de cette ville, anciennement ville de Carrollton, paroisse Jefferson, dans cet Etat, dans l'îlet désigné par le numéro "Onze C" sur le vieux plan de la dite ville de Carrollton, maintenant îlet numéro quatre-vingt huit sur le nouveau plan du Septième District qui est borné par les rues Levée, Deuxième, Jefferson et Cambronne. La dite portion de terre étant composée de tout le lot numéro douze et de la plus grande partie du lot numéro onze et d'une petite partie du lot numéro dix. La dite portion du lot numéro dix mesure dix-sept pieds et un pouce de face à la rue Deuxième sur une profondeur de quatre-vingt-six pieds trois pouces et sept lignes sur la ligne du lot numéro onze, commençant à la rue Deuxième et soixante-cinq pieds trois pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne qui divise de l'autre portion du dit lot numéro dix, puis une autre profondeur en fermant graduellement de la ligne qui le divise du lot numéro onze; la dite portion du lot numéro onze mesure trente pieds de face à la rue Deuxième, soixante-cinq pieds six pouces de profondeur sur la ligne du lot numéro douze, quatre-vingt six pieds trois pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne du côté du lot numéro dix, commençant à la rue Deuxième, puis une autre profondeur sur une ligne oblique vers la rue Jefferson jusqu'à la rue Deuxième, et vingt-sept pieds un pouce et deux lignes de face à la rue Levée, et le dit lot numéro douze mesure trente pieds de face à la rue Deuxième, trente-cinq pieds de face à la dite rue Jefferson et soixante-cinq pieds et six pouces de profondeur sur la dite ligne du lot numéro onze.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

14 oct—14 21 28 nov 4 11 15

Albert B. Lehde vs. Mme Mary Bevan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 12,117—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 4 novembre 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain ou portion de terrain, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet 251, qui est borné par les rues St Patrick, St David, Harmonie et Septième; le dit terrain ou portion de terrain, formant le coin des rues Harmonie et St Patrick, mesure, d'après un plan fait par L. H. Pilié, voyer, en date du 25 avril 1881, annexé à un acte en l'étude de W. H. Pascoe, notaire, soixante deux pieds huit pouces et une ligne de face à la rue St Patrick, cinquante-six pieds de largeur dans le fond sur quatre-vingt-deux pieds un pouce et quatre lignes de profondeur sur la ligne attenant au lot A. et quatre-vingt-deux pieds un pouce et quatre lignes de profondeur et de façade à la rue Harmonie.

Etant la même propriété qui fut acquise par la défenderesse, comme elle le déclare, avec de l'argent reçu par elle de la succession de feu Maria Aldrich, de Mt Vernon, Indiana, de Christophe Mungesser, conformément à un acte passé pardevant W. H. Pascoe, notaire, le 28 avril 1881.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

4 oct—4,10,17,24,31 nov 4

Mme Sylvanie B. Senegre vs M. J. Mutina.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 12,104—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et le Natchez Alley, dans le premier district de cette ville, MARDI, 4 novembre 1884, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain terrain, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances droits, voies, avantages et servitudes, &c., situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Washington, Constance, Carondelet St-Charles, désigné comme le lot numéro trente quatre et mesurant 30 pieds de face à la rue Washington sur cent deux pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur d'après un plan de C. A. Hedin, voyer, du 4 octobre 1865 et déposé en l'étude de J. F. Coffey, notaire en cette ville.

Etant la même propriété acquise par la défenderesse par achat de John A. Philips, conformément à un acte passé pardevant Edward Barnett, anciennement notaire en cette ville, le 13 mai 1867.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

1er oct—1 8 15 22 29 nov 4

VENTE DE SYNDIC.

217 actions de la Banque des Citoyens.

19 Certificats Bons de ville six pour cent.

MERCREDI, 5 novembre 1884, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, dans l'affaire de A. Carrière & Sons vs Leurs Créanciers No. 11,816 du dossier de la Cour Civile de District. Je procéderai à la vente de:

217 actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, dont la valeur au pair est de $100 par action.

19 bons de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme Bons Certificats de $1,000 chacun

Conditions, comptant. Les acquéreurs devront payer dix pour cent au moment de l'adjudication pour assurer la vente.

J. M. SEIXAS, Syndic de A. Carrière & Sons.

25oct—25,28,—nov—1 5

VENTE DE CONSTABLE.

E. B. Chevalley & Co. vs. J. Schmith.

QUATRIEME COUR DE CITE de la Nlle-Orléans, No 7852—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Chas. G. Ogden, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magasine, entre Gravier et Passage Natchez, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 29 novembre 1884, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Tous les droits, titres et intérêts de J. Schmith à deux certains terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les lots Nos 5 et 6 de l'îlet No 110, bornés par les rues Tchoupitoulas, Jersey, Général Taylor et Austerlitz, 6me District de cette ville. Les dits lots mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 120 pieds. Les dits lots ont été acquis à une vente faite par le collecteur de taxes d'Etat; l'acte de vente a été passé pardevant J. H. Spearing, notaire, le 2 février 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK CARAMBAT, Constable.

29 oct—29—5,12,19,26,29 nov

Mme C. Grimes contre M. et Mme Scott—Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, No 6929. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. T. E. Rozier, juge de la première cour de cité de la Nlle-Orléans, je vendrai aux enchères publiques, à mon entrepôt No 152 rue Lafayette, entre Carondelet et St. Charles, LUNDI, 3 novembre 1884, à midi, les objets ci-après décrits, savoir:

Un lot de meubles meublants, saisis dans l'affaire ci-dessus, conformément à l'inventaire enregistré à mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. A. LOOBY, Constable.

24 oct—24, 28—3 nov

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de D. M. Higgs.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 12,409 Division E—Attendu que Mme Veuve Estelle C. Higgs, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu D. M. Higgs, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,

W. J. McGEEHAN, Greffier.

29 oct—29—nov 2 7

Succession de Rudolph F. Theurer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,895—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Veuve Rudolph F. Theurer, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

25 oct—25,29—2 nov

Succession de Margaret Higgins, veuve en premières noces de John Hart et en secondes noces de John Campbell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8168—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Mary Scallin, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

21 oct—21,25,30.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT

BELLES VACHES LAITIERES habituées à l'écurie.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur,—Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse—JEUDI, 30 octobre 1884, il sera vendu à 11 heures du matin, sur le chemin de la Métairie, en face du Parc de la Ville, à l'écurie de Pierre Mercer—

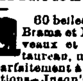

60 belles vaches laitières, de races Brama et Durham, toutes avec leurs veaux et habituées à l'écurie. Un taureau, un cheval créole de 5 ans, allant parfaitement à la selle et le harnais.

Conditions—Jusqu'à $50 comptant; de $50 à $100, deux mois; de $100 à $200, 4 mois; et au-dessus de $200, six mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur. 25 oct—

Vente renvoyée à cause du mauvais temps.

Vaches laitières, Cochons, Chevaux, Charrettes, Meubles, etc., etc.

Le tout transporté en ville pour la commodité de la vente.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—LUNDI, 3 novembre 1884, il sera vendu à 11 heures du matin, sur le Chemin de Gentilly, près du Fair Grounds, à l'écurie de P. Sapurein—

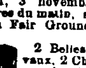

2 Belles Vaches laitières, 2 Chevaux, 2 Charrettes, convenables pour marchands de pains ou épiciers, 1 Wagon, 1 Buggy et 1 lot de harnais. Aussi, 75 Cochons et Truies, dont 4 avec des petits et plusieurs sur le point de mettre bas; 30 têtes de Volailles, 5 Dindes et 4 Paons.

1 lot de Charrues, Outils de Jardiniers, etc. Egalement, 1 lot de Meubles meublant.

Condition—Comptant. 25oct—

ANNONCES JUDICIAIRES

MONITION.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Etat de la Louisiane—A tous ceux que cela concerne, salut:

ATTENDU que M. Auguste Hoffman a acheté à une vente publique faite par Jas. P. Guinault, encanteur, pour la paroisse d'Orléans, le 28me jour de juin 1884, en vertu d'un décret rendu par cette Cour, Division E, le 24 mars 1884 et signé le 4 avril 1884, dans l'affaire intitulée "Blanche Beebe vs. Estelle Beebe et als.", pour un partage, No 9410 du docket de la dite Cour, la propriété ci-après décrite, et s'est adressé à cette Cour pour une monition ou annonce, conformément aux sections 2370, 2371, 2372, 2373 de la loi No 95, approuvée le 16 mars 1870 et connue communément comme les Statuts Révisés de la Louisiane.

Avis est par le présent donné à toutes les personnes intéressées, au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, qui auraient quelque droit, titre ou réclamation à faire valoir contre la propriété ci après décrite, par suite d'une informalité quelconque dans l'ordre, le décret ou le jugement de la Cour en vertu duquel la vente a eu lieu, ou d'une irrégularité ou illégalité quelconque dans l'estimation ou dans les annonces relativement à l'époque ou le mode de vente, ou de tout autre vice quelconque, d'avoir à déduire, dans les trente jours qui suivront la date de la première insertion de cette monition dans les journaux, les raisons pour lesquelles la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

A la vente susdite la propriété ci-après décrite, M. Auguste Hoffman est devenu l'acquéreur au prix de sept mille trois cent cinquante piastres ($7350), un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit avec huit pour cent d'intérêt de la date de la vente.

Description de la propriété telle qu'elle apport de l'acte de vente faite par le dit Jas. P. Guinault, encanteur, au dit M. Auguste Hoffman, passé pardevant Marcel T. Ducros, notaire public, le 24me jour d'octobre 1884.

Trois certains lots de terre, ensemble avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'Avenue Louisiana, les rues Tolédano, Coliseum et Prytania, désignés par les Nos. 8, 9 et 10 de l'îlet No. 17 sur un plan dressé par Jules D. Dreux, voyer, annexé à un acte de partage passé devant T. Guyol, notaire public, le 20me jour d'avril 1855, lesquels dits trois lots de terre Nos. 8, 9 et 10, mesurent chacun 32 pieds de face sur la dite Louisiana Avenue par cent vingt-huit pieds de profondeur et avec tous les droits, passages et servitudes en dépendant.

Nlle-Orléans, 27 octobre 1884.

HENRY L. LAZARUS, Juge.

JULES VIENNE, greffier.

2oct—3f en 30 j.

Avis aux Créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

Auguste Marx, vs. ses créanciers. } No 12,090. Division D.

ORDRE DE COUR—Il est ordonné qu'une assemblée des créanciers du pétitionnaire Auguste Marx, ait lieu et soit convoquée pardevant Paul Reusch, notaire, le 27 novembre 1884, pour délibérer sur l'application du pétitionnaire pour un sursis, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les biens et la personne du pétitionnaire soient suspendues.

Il est du plus ordonné que M. Anatole Brieugne, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 24 octobre 1884.

(Signé) A. L. TISSOT. Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, siégeant à la place de l'Hon S. H. Rightor, juge de la dite Cour, division D, maintenant absent.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

28 oct—3f en 30 j

George T. Lathrop vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No. 8,263—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de George T. Lathrop et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) qu'ils peuvent avoir) pour lesquelles le compte présenté par A. H. Wilkins, syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

22 oct—22 26 31

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

Warren S. Salter vs. Ses Créanciers. } No 12,016. Division E.

ORDRE DE COUR—Il est ordonné que la réunion des créanciers de W. S. Salter soit remise au 6 Novembre 1884, à 11 heures du matin, au bureau de E. D. Sanders, Esq. et que tous les ordres conservatoires précédents soient immédiatement conformément à la loi.

(Signé) W. T. HOUSTON, Juge. Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. Henry L. Lazarus, juge de la dite Cour, Division E, absent en ce moment.

Pour Copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

24 oct—3f en 30 j.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.—

J. G. Lewis contre ses créanciers. } No 12,373, Division E.

ORDRE DE COUR—Il est ordonné qu'une réunion des créanciers des demandeurs John G. Lewis & Co. et John G. Lewis individuellement et comme seul liquidateur de la dite maison John G. Lewis & Co. soit tenue devant Joseph D. Taylor, notaire de cette ville JEUDI 27 novembre 1884, à 11 heures du matin, pour délibérer sur la demande des pétitionnaires, qui sollicitent un sursis. En attendant toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens des dits pétitionnaires seront suspendues, et A. J. Murphy, avocat, est nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans 22 octobre 1884.

Signé HENRY L. LAZARUS, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

24 oct—3f en 30 jours.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

P. E. Brulatour & Co. et P. E. Brulatour individuellement contre leurs créanciers.

No. 11,701—Division B.

ORDRE DE COUR—Il est ordonné qu'une réunion des créanciers de P. E. Brulatour & Co et de P. E. Brulatour individuellement soit convoquée et ait lieu devant Jules F. Meunier, notaire, lundi, 24 novembre 1884, à 11 heures du matin, pour arrêter les conditions et l'époque de la vente des propriétés foncières livrées par les insolvables ci-dessus, conformément à la pétition ci-jointe et à la loi.

Nouvelle-Orléans, 20 octobre 1884.

Signé: W. T. HOUSTON, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

22oct—3f en 30 j.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

J. B. Moore & Co. vs. leurs Créanciers. } No. 12,249.

ORDRE DE COUR—La cession des propriétés des pétitionnaires, est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de leurs créanciers; et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit tenue, conformément à la loi, pardevant George C. Préot, notaire, à son bureau, No 5 rue Carondelet, en cette ville, le 15 novembre 1884, pour délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires et pour élire un syndic, et que R. Renshaw Jr, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre leurs personnes et leurs propriétés soient suspendues; et que J. B Moore soit appointé syndic provisoire sous un cautionnement de six mille dollars

Nlle-Orléans 6 octobre 1884.

[Signé] A. L. TISSOT, juge.

Pour copie conforme,

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

8oct 3f

ANNONCES JUDICIAIRES

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District de la Paroisse d'Orléans.

JE certifie par les présentes que le 24ème jour de juin 1884, jugement a été rendu dans cette Cour dans l'affaire suivante et dans les termes suivants, savoir:

Interdiction de Frederick Hecker, Jr. } No 8,869, Division "C."

Cette affaire a été appelée aujourd'hui par continuation A. M. Henderson pour le demandeur, le défendeur étant absent et non représenté. La Cour ayant entendu les plaidoiries et les témoignages ainsi que les motifs allégués de la part du défendeur à l'appui de l'exception enregistrée, et considérant en outre qu'il est pleinement établi que le défendeur Frederick Hecker Jr est complètement dépourvu de raison et doit être interdit;

Il est ordonné, adjugé et décrété que l'exception enregistrée au nom du défendeur soit écartée, et que le dit Frederick Hecker Jr est par le présent déclaré incapable d'accomplir raisonnablement aucun des actes qu'une personne majeure et saine d'esprit pourrait accomplir, et conséquemment qu'il est interdit à tous égards.

Jugement rendu le 24 juin 1884.

Jugement signé le 28 juin 1884.

(Signé) F. A. MONROE, Juge.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 1er jour d'octobre 1884 de l'année de N. S. mil huit cent quatre-vingt-quatre.

M. A. McDONNELL, Député-Greffier.

4 oct—3f—1fpsem

VENTES A L'ENCAN.

PAR B. ONORATO.

Vente continuée,

ANNONCE JUDICIAIRE.

Marchandises sèches.—Articles pour modistes—Meubles de Bureau—Dans l'affaire de F. J. Buoch vs. Ses Créanciers—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 12,155. Vente de syndic

PAR B. ONORATO encanteur—Bureau: 45 rue Royale—MERCREDI, 29 oct. 1884, à 10:30 du matin, sur les lieux No 338 rue Bienville, coin Royale, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la dite Cour, Division A, maintenant souffrant et incapable de siéger, en date du 15 octobre 1884, je procéderai à la vente des objets ci-dessous décrits à savoir:

Le contenu du susdit local, comprenant marchandises sèches, articles pour modistes, meubles de bureau et effets, etc., d'après un inventaire enregistré et devant être vendus en lots au gré des acquéreurs.

Conditions—Comptant.

16oct—16 22 27.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété élégante dans le Sixième District.

Succession de Dominique Bertin.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A—No 12,147.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, 8 novembre 1884 à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 30 septembre 1884, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jersey, Delachaise, Laurel et l'Avenue Louisiana, mesurant 30 pieds de face à la rue Jersey sur une profondeur de 161 pieds 5 pouces entre lignes parallèles au pied américain.

2° Un autre lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et îlet, désigné par le No 6 et mesurant 32 pieds de face à la rue Jersey sur une profondeur de 161 pieds 5 lignes, entre lignes parallèles, au pied américain.

3° Un autre lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et îlet, et mesure 48 pieds de face à la rue Delachaise sur une profondeur de 130 pieds entre lignes parallèles, au pied américain

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais des acquéreurs.

Les acquéreurs paieront en sus du prix de leurs adjudications les taxes dues et exigibles en 1884.

Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.

2 oct—2,11,18,25—1,8 nov

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Sixième District.—Effets mobiliers, etc.—Succession de John Ehrlicher et de Mme Elizabeth Ehrlicher, sa femme, consolidée.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A., No. 12,140.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, le 15 novembre 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 11 octobre 1884, je procéderai à la vente à l'encan de la propriété ci dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Levée, Jersey, Soniat et Roberts, désigné par le No 6 et mesure 31 pieds de face à la rue Levée, sur une profondeur de 105 pieds et 2 lignes sur la ligne la plus près du côté de la rue Soniat et 1° 3 pieds 4 pouces et 3 lignes de profondeur sur l'autre côté et 32 pieds de largeur dans le fond, le tout au pied américain.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais de l'acquéreur.

L'acquéreur paiera, en sus du prix de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1884

Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente

Et le même jour, à 10 heures du matin, au No 1623 rue Tchoupitoulas, en vertu du même ordre et pour le compte de la même succession, je procéderai à la vente d'un assortiment général de meubles de maison et effets, conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

12 oct—12 18 25—nov 1 8 15

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés améliorées et terrains nus dans le Deuxième District.

La jolie résidence en bois à deux étages, avec un grand terrain, No 157 rue Dorgenois, entre Domaine et St Philippe.

Cottages et terrains nus sur les rues St Philippe et Broad.

Succession d'Edward Abell, décédé.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 11,957.

A l'encan.

PAR MATHER & HOMES, Warren Homes, encanteur. Bureau No 9 rue Carondelet—SAMEDI, 8 novembre 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans division C, maintenant absent en congé, en date du 23 septembre 1884. Dossier No 11,957 pour compte de la succession d'Edward Abell, décédé, à savoir:

1° Un certain morceau et portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dorgenois, Broad, St-Philippe et Dumaine, désigné comme lot A, et mesure 61 pieds 3 pouces et 2 lignes de face à la rue Dorgenois, 2 pieds 3 pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de 167 pieds 10 pouces et 4 lignes. Les améliorations consistent en une résidence en bois à deux étages, ayant 12 ou 14 chambres, magasin à lavage et de bois, etc., et connu comme No 157 rue Dorgenois.

2° Un certain morceau en portion de terre situé dans le même District et îlet que la propriété ci-dessus décrite, et faisant le coin des rues Dorgenois et St Philippe, et désigné comme le lot B, mesurant 78 pieds 4 lignes sur la ligne du fond qui le divise du lot A et une profondeur de 87 pieds 9 pouces et 4 lignes

3° Un certain morceau ou portion de terre situé dans le même District et îlet, touchant à la propriété ci-dessus décrite et désigné comme lot C, mesure 67 pieds de face à la rue St Philippe sur une profondeur et façade à la rue Broad de 100 pieds, entre lignes parallèles, et formant le coin des rues Broad et St Philippe.

4° Quatre lots de terre de valeur, ensemble avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le même district et le même îlet que la propriété ci-dessus décrite, et désignés par les Nos 7, 8, 9 et 10. Le dit lot No 6, 33 pieds de face à la rue St Philippe sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles, les améliorations consistent en un cottage pour résidence renfermant 4 chambres, balcon sur la façade et le côté, citerne, etc.

Les lots Nos 7, 8, 9 et 10 mesurent chacun 31 pieds 3 pouces 5 lignes de face à la rue St Philippe sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations sur le lot No 9 consistent en un cottage pour résidence contenant 5 chambres, cuisine, citerne, etc., avec balcon sur la façade et le côté.

Les lots Nos 7, 8 et 10 sont vacants.

5° Un lot de terre de valeur, ensemble avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et le même îlet que la propriété ci-dessus décrite, et désigné comme lot No 12, mesurant 31 pieds 3 pouces 5 lignes de face à la rue St Philippe, sur une profondeur de 00 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un cottage pour résidence, contenant 3 chambres, cave, etc.

Les mesures ci-dessus, plus ou moins, sont au pied américain, et conformément à un plan dressé par Jno F. Braun, arpenteur, en date du 17 avril 1882, et à un plan fait par Chas Schander, en date du — octobre 1884.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs devront payer sur les lieux 10 pour cent pour réponder de la vente.

Actes de vente pardevant E. Bouny, notaire aux frais des acquéreurs.

5 oct—5,12,19,26 oct—2, nov à la vente

Proclamation par le Gouverneur

DÉPARTEMENT EXÉCUTIF, ETAT DE LA LOUISIANE.

Conformément aux résolutions adoptées par le Bureau de Santé de l'Etat, et en vertu des lois décrétées dans ce but, moi, Samuel Douglas McEnery, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, j'émets la présente proclamation pour amender celle qui a été promulguée le 16 avril 1884 au sujet de la quarantaine, et pour réduire la durée de la dite quarantaine de dix à cinq jours. Ce changement s'opérera à partir du 1ER OCTOBRE 1884.

En outre, tenant compte de la recommandation du Bureau de Santé, j'ordonne que toutes les restrictions quarantenaires et toute détention de navires arrivant dans un port quelconque de l'Etat de la Louisiane, soient complètement suspendues à partir du 31 octobre 1884. Il est bien entendu que rien dans la présente proclamation ne sera interprété de manière à altérer ou modifier les mesures déjà prises par le dit Bureau de Santé à l'endroit des navires arrivant de ports où sévit le choléra.

En foi de quoi j'appose ici ma signature, accompagnée du sceau de l'Etat de la Louisiane, en cette ville de Baton-Rouge, ce 27e jour de septembre 1884.

Par le Gouverneur, S. D. McENERY.

OSCAR ARROYO, Secrétaire d'Etat.

30sept—8f

Ligne de la rue Claiborne.

Station de départ: rue du Canal, près de la Levée. Parcours: De Canal à Claiborne, de Claiborne aux Champs Elysées et à la rue Urquhart, de la rue Urquhart à la station d'arrivée, Avenue Lafayette. Retour: De l'Avenue Lafayette à Bons Enfants, de Bons Enfants aux Champs Elysées et à Claiborne, de Claiborne (double voie) à la rue du Canal.

La rue Claiborne est la rue la plus large de la Nouvelle-Orléans et sera tôt ou tard une des plus belles avenues de la ville

D'autres cars de cette ligne portant cette inscription "Canal and Common Street" partent également du pied de la rue Canal, qu'ils suivent jusqu'à la rue des Remparts. Ils remontent ensuite cette dernière rue jusqu'à Commune, et Commune jusqu'à la station située entre Tonti et Rocheblave. Ils reviennent par Commune, Bassin et Canal.

Ligne de la rue Girod.

Station de départ: Rue du Canal près de la Levée. Parcours: Front à Girod, Girod à Liberty, Liberty à Poydras, Poydras à Claiborne, Claiborne à Commune, Commune à la station entre Claiborne et Tonti. Retour: Commune, Claiborne, Claiborne à Perdido, Perdido, Carondelet, Poydras, Poydras à Front, Canal.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence cottage rue Douane

Succession de Harriett Jane Eppe, épouse décédée de Justin J. Boisseau,

No 12,086—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, Encanteur—Bureau: No 17 rue Carondelet—SAMEDI, le 8 novembre 1884, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 30 septembre 1884, il sera vendu à l'encan, la propriété ci dessous décrite, à savoir:

Deux terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Douane, Bienville, Dorgenois et Rocheblave; les dits lots sont désignés par les Nos 3 et 4 se touchent, et mesurent chacun 28 pieds 1 pouce de face à la rue de la Douane sur 105 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs devront faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de la vente au moment de l'adjudication.

Acte de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Octave Morel, notaire.

8 oct—8 18 25—nov 1 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée près du Terrain de l'Exposition ET Résidence cottage à deux corps de logis Nos 70 et 72 rue Washington.

Succession de Euphemia Berthaud, épouse de B. R. Coffey.

No 3,148—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, NICHOLAS J. HOEY, encanteur—Bureaux No 17 rue Carondelet SAMEDI, 15 novembre 1884, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, en la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, en date du 4 octobre 1884, il sera vendu, à l'encan, les propriétés ci-dessous décrites à savoir—

1° Un certain morceau de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par la ligne de la propriété Foucher de Circé (maintenant Parc Supérieur de la ville), Live Oak ou Constance, les rues Calhoun et Laurel; le dit terrain forme le coin des rues Calhoun et Live Oak ou Constance, et mesure 144 pieds 7 pouces et 7 lignes de face à la rue Calhoun sur 13 pieds 6 pouces plus ou moins de profondeur et de façade à la rue Live Oak ou Constance.

Les améliorations comprennent une résidence en bois à un étage, ayant 8 chambres, etc.

2° Un morceau de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Washington, Sixième, Annonciation et Chippewa; le dit lot mesure 30 pieds 11 pouces de face à la rue Washington, sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage et à deux corps de logis, recouverte en ardoises et désignée par les Nos. 70 et 72 rue Washington.

Conditions de la vente.—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs et le reste à un crédit de un et deux ans pour billets garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, avec intérêt à raison de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, et 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, les acquéreurs devront faire assurer les propriétés et transférer les polices, et assumer en outre du prix d'adjudication les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1884. Les acquéreurs devront faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant John L. Lareache, notaire.

12 oct—12 14 21 28—nov 6 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bâtisses de la "Louisiana Troy Laundry Company,"

Nos 37, 39 et 41, rue Bourgogne, et le contenu comprenant

Appareils pour Blanchisserie, Bouilloire, Machine, Wagons, Harnais, chevaux et Meubles de bureau.

Résidence No 74, rue St. Pierre.

Succession d'Eugène Gérard.

No 12,047.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 1er novembre 1884, à midi à la Bourse d'Encan St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 23 septembre 1884, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite.

1° La bâtisse en briques désignée par les Nos 37, 39 et 41 rue Bourgogne, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Bienville Remparts et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, le terrain mesure 59 pieds 7 pouces de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 150 pieds, au pied français. Cette propriété est maintenant occupée par la blanchisserie à vapeur connue comme la Louisiana Troy Laundry Company.

2° Une portion de terre touchant dans le fond à la propriété ci-dessus décrite et mesurant, au pied français, 60 pieds sur une ligne parallèle à la rue Bourgogne, 60 pieds sur une ligne parallèle à la rue Remparts, sur 30 pieds de profondeur entre les dites deux lignes

3° La bâtisse en briques à deux étages désignée par le No 74 de la rue St Pierre, dans l'îlet borné par les rues St Pierre, Toulouse, Royale et Bourbon, dans le Second District de cette ville. Le terrain mesure 30 pieds de face à la rue St Pierre sur 120 pieds de profondeur, au pied français, et a été réduit au pied américain d'après un plan fait par Chas de Armas, en date du 24 mai 1860 comme suit: 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue St Pierre sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions de la vente—Les acquéreurs devront faire un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Octave Morel, notaire.

Le même jour, 1er novembre 1884, à 1:30 de l'après-midi, il sera vendu à l'encan, sur les lieux Nos. 37, 39 et 41 rue Bourgogne, le contenu du dit local, comprenant un établissement de blanchisserie, bouilloire, machine, wagon, harnais et un cheval, meubles et installations du bureau, d'après un inventaire.

Conditions—Comptant avant livraison.

25sept—28—5, 12, 19, 26oct—1 nov.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence Cottage à deux corps de logis,

No 276 rue Clara, entre Clio et Erato

Succession de Charles T. Vicellio.

No 9470—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, NICHOLAS J. HOEY, Encanteur—Bureaux, 17 rue Carondelet—SAMEDI, 15 novembre 1884, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la ville de la Nlle Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 9 octobre 1884, il sera vendu;

Un terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clara, Willow, Clio et Erato, désigné comme le lot No 8 et mesurant 32 pieds de face à la rue Clara, sur 126 pieds 7 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une résidence cottage à deux corps de logis, avec bâtisse à deux étages dans la cour—désignée par le No 276 rue Clara.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, le reste à 1 et 2 ans de crédit en billets des acquéreurs, portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement avec les clauses pénales de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, et garantis par hypothèque et privilège de vendeur; les améliorations devront être assurées et les polices transférées par l'acquéreur; un dépôt de 10 pour cent sera requis de l'acquéreur au moment de l'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant W. J. Castell, notaire.

12 oct—12,14,21,28 6,15 nov

Pilules d'Ayer.

La plupart des maladies qui affligent l'humanité proviennent du dérangement de l'estomac, des intestins et du foie. Les PILULES CATHARTIQUES D'AYER agissent directement sur ces organes, et sont spécialement destinées à la guérison des maladies causées par ces désordres, telles que Constipation, Dyspepsie, Maux de Tête, Dyssenterie, et une foule d'autres indispositions, pour lesquelles elles sont un remède sûr, prompt, infaillible, et agréable. L'usage général de ces PILULES par un grand nombre de médecins distingués de nos universités, démontre clairement en quelle estime elles sont tenues par la profession médicale.

Ces PILULES sont purement et simplement préparées avec des substances végétales, absolument pures de calomel et autres ingrédients pernicieux.

Une Victime du Mal de Tête nous écrit:

"Les PILULES D'AYER sont pour moi un trésor inestimable. J'en ai toujours une bonne provision. Sujet depuis longtemps à de violents maux de tête, vos pilules seules me procurent du soulagement. Une dose agit sur mes intestins et mon mal de tête disparaît. Comme médecine je n'ai jamais rien trouvé d'aussi efficace. C'est donc avec un grand plaisir que j'en fais l'éloge, toutes les fois que l'occasion se présente.

W. L. PAGE, of W. L. PAGE & BRO."

Franklin St., Richmond, Va., 3 Juin, 1882.

"Jamais elles n'ont manqué.

"Je me sers depuis longtemps des PILULES D'AYER, jamais elles n'ont manqué de produire l'effet désiré. Nous en avons toujours chez nous une provision, les considérant comme une médecine de famille, sûre, infaillible, et agréable à prendre. Pour la DYSPEPSIE elles sont inappréciables.

J. T. HAYES."

Mexia, Texas, 17 Juin, 1882.

La Constipation guérie.

Le REV. FRANCIS B. HARLOWE écrivant d'Atlanta, Ga., dit: "Pendant quelques années j'ai été sujet à la constipation, et malgré l'emploi de quantités de médecines de toute sorte, mes souffrances n'ont fait qu'augmenter. Je commençai, il y a quelques mois, à prendre les PILULES D'AYER, mes souffrances se sont peu à peu calmées, mes intestins ont pris leur fonctionnement régulier, et ma santé est devenue excellente."

Les PILULES CATHARTIQUES D'AYER corrigent les irrégularités des intestins, stimulent l'appétit et la digestion, et par leur action prompte et complète donnent du ton et de la vigueur à tout le corps.

PRÉPARÉES PAR LE

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

Vendues par tous les Droguistes.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

Propriété améliorée de valeur dans le Troisième District, Rue Amour, entre Barthélemy et Mazant.

Succession de Henry Beyer.

No 11,338.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR SPEAR & ESCOFFIER Placide J. Spear, Encanteur—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 22 novembre 1884, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, maintenant en congé, en date du 4 octobre 1884, pour le compte de la dite succession, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Deux terrains ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 2 et 3 de l'îlet No 17, qui est borné par les rues Amour, Mazant, Bons-Enfants et Barthélemy, d'après un plan dressé par John Schneider, le 10 janvier 1857, déposé en l'étude de A. Ducatel, comme plan No. 21 du livre de plans No. 1, lesquels lots mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Amour sur 108 pieds 1 pouce et 1 ligne de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations sur le lot No 2 comprennent une petite maison cottage avec une chambre, et sur le lot No. 3, une jolie maison cottage avec trois chambres et corridor, bâtisse dans le fond, cuve, etc., orangers, etc.

Conditions—1/3 ou plus comptant et la balance à un crédit de un an ou de un et deux ans au gré de l'acquéreur, en billets de l'acquéreur, portant intérêt à raison de huit pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement et garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue. Les acquéreurs devront assurer les bâtisses sur la dite propriété pour leur pleine valeur et transférer la police d'assurance au détenteur des dits billets et payer tous les frais et dans le cas de procédures judiciaires pour le recouvrement du paiement des dits billets. L'acquéreur sera requis de faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

18 oct—18,2,—1,8 15,22 nov

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur et commerciale, à l'encoignure des rues Market et New Levee, qui touche à la forge, et deux lots de terre.

Dans l'affaire de la succession de Fred. Hecker, décédé—No 10,420—Succession de Mme Louis Werner, sa femme,—No 11,323.

Vente à l'encan, pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, ENCANTEUR—Bureau No. 13 rue Carondelet—SAMEDI 15 novembre 1884 à midi, à la Bourse Arcade rue Magazine, entre Gravier et Natchez en vertu de et conformément à deux ordres de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, un de l'Honorable A. L. Tissot, Juge de la Division A, dans l'affaire de la succession de Fred. Hecker, décédé, dossier No 10,420, en date du 9 octobre 1884, et l'autre de l'Honorable W. T. Houston Juge de la Division B, dans l'affaire de la succession de Mme Louis Werner, femme décédée de Fred. Hecker, Dossier No 11,323, en date du 15 octobre 1884, à l'encan il sera vendu:

Deux certains lots de terre ensemble avec tout à les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues New Levee, Tchoupitoulas, Market et St James désignés par les Nos 1 et 2 et se touchant, mesurant chacun 29 pieds 2 pouces de face à la rue New Levee, sur une profondeur de 119 pieds 10 pouces, entre lignes parallèles. Le lot No 1 forme l'encoignure des rues New Levee et Market; étant la même propriété acquise par le défunt de Mme M. C. Lanadieu et autres conformément à un acte passé pardevant Théo Guyol, notaire, le 16me jour de juillet 1865.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages bien bâtie, couverte en ardoises, subdivisée en deux grands magasins au rez-de-chaussée et chambres à coucher à l'étage supérieur, et dans le fond gaz par tout, avec cabinets en bois, chambres et salles de bains complets etc. Une grande véranda sur la façade et autres dépendances. Les magasins sont presque neufs et en parfait état.

Conditions, comptant en passant les titres. 10 pour cent seront requis au moment de l'adjudication. L'acquéreur assumera en outre de son adjudication les taxes due et exigibles en 1884.

Acte de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais de l'acquéreur

12oc—12 19,26—nov 2 8 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Beaux meubles meublants, pour salons, salles à manger et chambres à coucher, en palissandre, noyer noir et chêne. Glaces, tapis, bibliothèques, ornements, articles utiles et de luxe, qu'il serait trop long de mentionner.

Miss Mary Ann Ames et autres contre Miss Bridget Smith.

Dossier No 12,075. Vente pour un partage

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureaux No 13 rue Carondelet—MARDI, 28 octobre 1884 à 10 heures et demie A. M., sur les lieux, Nos 365 et 367 Sud Rampart, coin Clio, en vertu d'un jugement de l'Hon. A. L. Tissot juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, rendu et signé le 18 septembre 1884, dans l'affaire de Miss Mary Ann Ames et autres contre Miss Bridget Smith, Dossier No 12,075, pour un partage, il sera vendu:

Un grand assortiment de valeur de tous beaux meubles qui se trouvent dans le dit local, en bon état, conformément à l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant avant livraison.

Les meubles ne pourront être vus que le jour de la vente. 17 oct—17,19,25—au 28

THE NEW-ORLEANS BEE

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, nearly 58 years ago and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three month $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning:

Per annum, $3; six months, $1.50; three months 75 cents

Successions de M. et Mme Frederick Schehr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 12,279—Division C. Attendu que Frederick Schehr a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de ses parents décédés ci-dessus nommés; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,

W. J. McGEEHAN, Greffier.

24 oct—24 28—2nov.

Succession de José Barba.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,423 Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Marie Alberny, veuve de José Barba, exécutrice testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

26 oct—26 30 4 nov

Ligne de la rue Annonciation.

Station de départ: Rue du Canal coin Camp et Magasine. Les cars longent la rue Tchoupitoulas jusqu'à ... avec les rues Delord et Annonciation, et suivent cette dernière rue, au delà de la Place Annonciation, jusqu'à la station d'arrivée, située dans Louisiana Avenue. Pour le retour, ils prennent la rue Chippewa jusqu'à la Place Annonciation et la rue de ce nom qu'ils descendent jusqu'à la rue Delord. Ils suivent ensuite la rue Delord jusqu'à la rue Peters et celle-ci jusqu'à la rue du Canal

Ligne Tchoupitoulas.

Station de départ: Rue du Canal et Camp. Les cars remontent la rue Tchoupitoulas jusqu'à Louisiana Avenue et reviennent par la rue Tchoupitoulas (double voie) jusqu'à Felicity Road, qu'ils descendent jusqu'à la rue Peters et la rue du Canal. On peut voir sur le parcours de cette ligne la Fabrique ... et l'Ascenseur des Grains (Grain Elevator). En changeant de voiture à Louisiana Avenue, on se rend au Cours Park, 6ème district. On peut aussi prendre le car à Louisiana Avenue ou à Napoleon Avenue pour revenir en ville par les voitures du chemin de fer de Carrollton

Lignes de la rue St. Charles

Ces lignes comprennent deux routes dont la station de départ est au pied de la rue St. Charles, près de sa jonction avec la rue du Canal. Les deux lignes remontent la rue St. Charles au moyen d'une seule voie, jusqu'au Cercle Tivoli d'où elles gagnent Triton Walk. Les Baronne cars passent de Triton Walk à la rue Baronne qu'ils remontent jusqu'à la station d'arrivée située rue Huitième. Les Dryads cars vont de Triton Walk à la rue Dryades, passent devant le marché de ce nom, remontent la rue Dryades jusqu'à St. Andrew, suivant St. Andrew jusqu'à Baronne et Baronne jusqu'à la rue Huitième.

Le retour s'opère pour les Baronne cars, par la rue Carondelet jusqu'à la rue du Canal; et pour les Dryads cars, par les rues Huitième, St. Denis, Dryades, St. Andrew, Remparts et Canal.

Les cars de cette double ligne passent devant l'Hôtel St-Charles, le Museum, l'Académie de Musique, le Théatre St-Charles, l'Hôtel de Ville, la Place Lafayette, l'Exposition Building.